

Outil de développement professionnel

Journal de bord

ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Nathalie Murray, Ph. D. (c)



CÉGEP DE JONQUIÈRE

Service d'animation et de développement pédagogiques

RECHERCHE ET RÉDACTION

Nathalie Murray Ph. D. (c)

Conseillère pédagogique

Service d'animation et de développement pédagogiques

Cégep de Jonquière

SOUTIEN FINANCIER AU PROJET

Cégep de Jonquière

Fondation Asselin du Cégep de Jonquière

ÉDITIQUE ET PAGE COUVERTURE

Christiane Gauthier

Secrétaire

Service d'animation et de développement pédagogiques

Cégep de Jonquière

Référence suggérée : MURRAY, N. (2011). *Outil de développement professionnel : Journal de bord, enseignants au collégial*. Jonquière : Cégep de Jonquière.

Le générique masculin est utilisé dans le texte sans aucune discrimination.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 1^{er} trimestre 2012
Bibliothèque nationale du Canada, 1^{er} trimestre 2012

ISBN : 978-2-921250-78-8

© 2012 Cégep de Jonquière, tous droits réservés

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou des exemplaires de ce document, veuillez vous adresser au :

Service d'animation et développement pédagogiques

Cégep de Jonquière

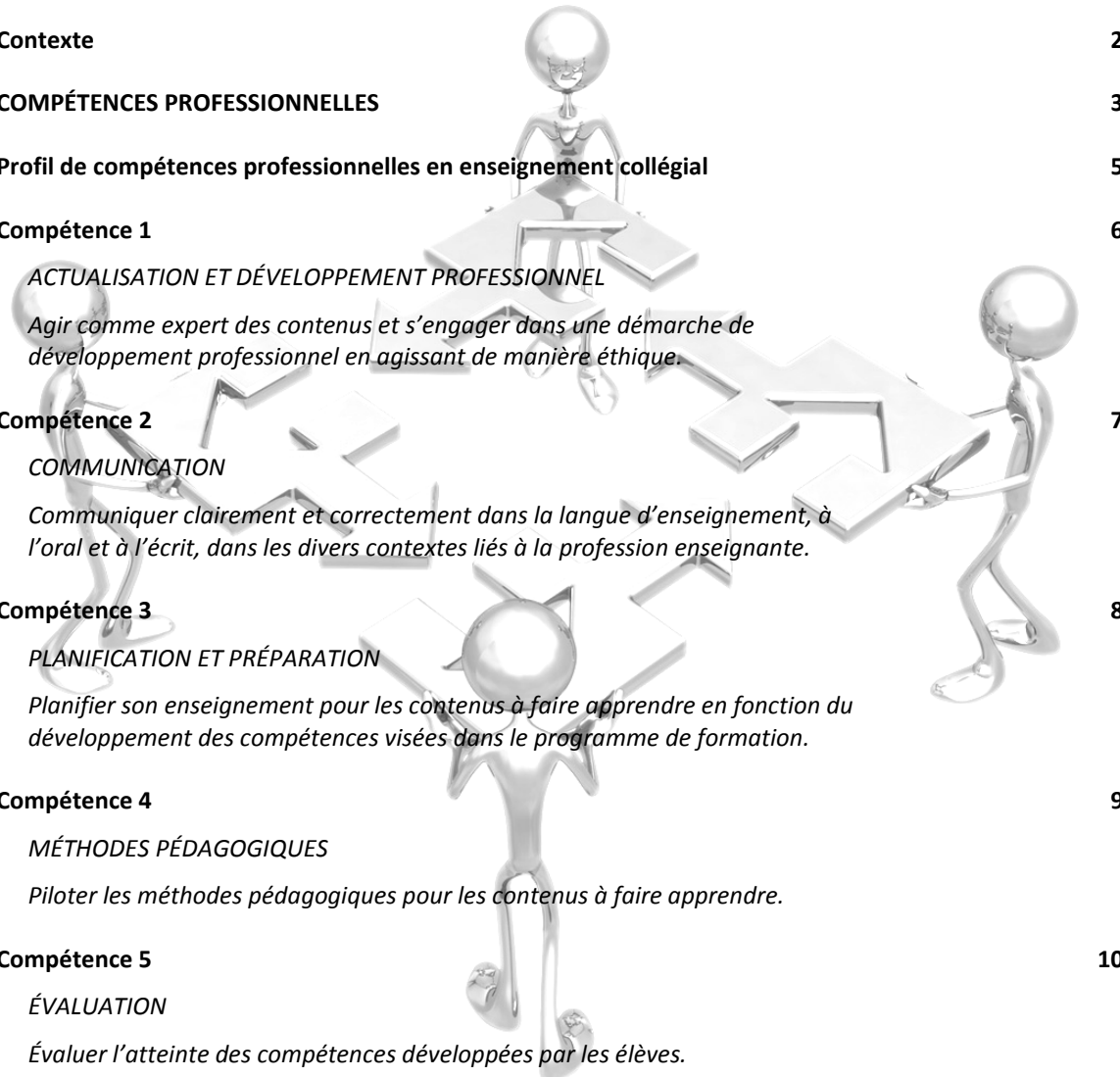
2505, rue Saint-Hubert

Jonquière (Québec) G7X 7W2

Téléphone : 418-547-2191, poste 478



Table des matières



Introduction	1
Orientation générale	2
Contexte	2
COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	3
Profil de compétences professionnelles en enseignement collégial	5
Compétence 1	6
<i>ACTUALISATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL</i> <i>Agir comme expert des contenus et s'engager dans une démarche de développement professionnel en agissant de manière éthique.</i>	
Compétence 2	7
<i>COMMUNICATION</i> <i>Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.</i>	
Compétence 3	8
<i>PLANIFICATION ET PRÉPARATION</i> <i>Planifier son enseignement pour les contenus à faire apprendre en fonction du développement des compétences visées dans le programme de formation.</i>	
Compétence 4	9
<i>MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</i> <i>Piloter les méthodes pédagogiques pour les contenus à faire apprendre.</i>	
Compétence 5	10
<i>ÉVALUATION</i> <i>Évaluer l'atteinte des compétences développées par les élèves.</i>	
Compétence 6	11
<i>RELATION PÉDAGOGIQUE ET ENCADREMENT</i> <i>Établir et conserver le climat de la classe en vue de favoriser l'apprentissage des élèves.</i>	

Compétence 7	12
<i>ADAPTATION</i>	
<i>Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques particulières des élèves.</i>	
Compétence 8	13
<i>INTÉGRATION DES TIC</i>	
<i>Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de l'enseignement et du développement professionnel.</i>	
Compétence 9	14
<i>CONCERTATION ET COOPÉRATION</i>	
<i>Travailler de concert avec les membres de l'équipe enseignante et coopérer avec les différents partenaires en vue de l'atteinte des visées du programme de formation.</i>	
OUTILS	15
Tableau synthèse	17
Fondements et identité professionnelle	19
Acte d'enseigner	19
Contextes scolaire et social	20
Pistes de réflexion	21
Plan d'action	31
RÉFÉRENCES	35

Introduction

Cet outil s'inscrit dans une perspective de développement professionnel. Il fait référence au document produit par le ministère de l'Éducation en 2001, *La formation à l'enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelles*. Celui-ci a été adapté aux particularités de l'enseignement au collégial. Il servira de référentiel pour le profil de compétences professionnelles de la profession enseignante au collégial et servira à orienter le développement professionnel.

Le contenu de cet outil a fait l'objet de discussions auprès d'une équipe d'enseignants du collégial représentant les divers secteurs. Le syndicat a pris connaissance de cet outil et a émis des commentaires. Les commentaires ont été retenus et ont mené à cette version. Le syndicat reconnaît l'importance du développement professionnel.

Orientation générale

Puisqu'aucun document officiel ne détermine un profil de compétences à développer en enseignement au collégial, nous avons voulu nous donner un cadre de référence en matière de compétences professionnelles que doit posséder un enseignant au collégial. Et ce, dans la perspective que l'établissement de balises constitue la première étape d'un processus d'orientation et de développement professionnel ou de formation continue menant à une reconnaissance plus formelle de la profession dans son ensemble et que le travail fait par le personnel enseignant, dans et hors de la classe, ait un impact très positif sur les apprentissages des élèves (CSE, 1997; 2004).

Contexte

L'ensemble des compétences proposées dans cet outil est en lien avec le document « *Enseigner au collégial... Portrait de la profession* »¹

Ce document stipule, entre autres, que pour assumer une charge d'enseignement, un enseignant exercera des activités dites « inhérentes à l'enseignement » dont une partie seulement fait l'objet d'une mesure par la formule servant au calcul de sa charge de travail (CI) :

- la préparation du plan de cours, des laboratoires ou des stages et leur adaptation;
- la prestation des cours, des laboratoires ou des stages;
- l'évaluation et l'encadrement de ses élèves;
- la préparation, la surveillance et la correction des examens.

Les « activités inhérentes à l'enseignement » réfèrent aussi à d'autres activités qui ne sont pas prises en compte par la formule servant au calcul de la charge individuelle de travail (CI), à savoir :

- la mise à jour des connaissances de l'enseignant;
- la révision de corrections demandées par les élèves;
- la participation aux journées pédagogiques organisées par le collège;
- la participation aux rencontres départementales et aux activités requises pour la réalisation des fonctions du département;
- la participation aux rencontres de comités de programme.

¹ Comité patronal de négociation des collèges, Fédération autonome du collégial, Fédération des enseignantes et enseignants de CEGEP (CSQ) et FNEEW (CSN), 2008.



COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Profil de compétences professionnelles en enseignement collégial

Les compétences professionnelles

Fondements et identité professionnelle

1. **Actualisation et développement professionnel**
Agir comme expert des contenus et s'engager dans une démarche de développement professionnel en agissant de manière éthique.
2. **Communication**
Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

Acte d'enseigner

3. **Planification et préparation**
Planifier son enseignement pour les contenus à faire apprendre en fonction du développement des compétences visées dans le programme de formation.
4. **Méthodes pédagogiques**
Piloter les méthodes pédagogiques pour les contenus à faire apprendre.
5. **Évaluation**
Évaluer l'atteinte des compétences développées par les élèves.
6. **Relation pédagogique et encadrement**
Établir et conserver le climat de la classe en vue de favoriser l'apprentissage des élèves.

Contextes scolaire et social

7. **Adaptation**
Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques particulières des élèves.
8. **Intégration des TIC**
Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de l'enseignement et du développement professionnel.
9. **Concertation et coopération**
Travailler de concert avec les membres de l'équipe enseignante et coopérer avec les différents partenaires en vue de l'atteinte des visées du programme de formation.

Compétence 1

ACTUALISATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Agir comme expert des contenus et s'engager dans une démarche de développement professionnel en agissant de manière éthique.

Le sens de la compétence

L'enseignant agit comme expert de contenu en traduisant les contenus et en les plaçant dans un contexte signifiant pour l'élève. Il aide ainsi l'élève à faire des liens afin de rendre son programme de formation plus clair. Il permet de faire des liens avec les autres cours du programme, avec les autres disciplines et avec la future profession des élèves. L'enseignant ne perd pas de vue les acquis des élèves, il est même habile à les réutiliser pour ancrer, motiver et diriger l'effort de l'élève pour un meilleur réinvestissement, une meilleure intégration des apprentissages. L'enseignant doit prendre conscience que sa maîtrise des savoirs disciplinaires, sa culture, son expérience personnelle et professionnelle influencent sa pratique d'enseignement. Il doit avoir la capacité de s'autoévaluer en vue d'un renouvellement continu, d'analyser et de réfléchir de manière prospective et rétrospective et de s'adapter aux réalités changeantes dues à l'évolution de la profession.

La démarche de développement professionnel prend appui sur des compétences déjà maîtrisées pour se projeter dans des zones encore peu explorées, en respectant un certain équilibre dans l'effort à investir et le soutien disponible. La démarche consiste à établir un bilan de ses propres compétences et à mettre en œuvre les moyens pour les développer en utilisant les ressources disponibles, quels qu'en soient les formes ou supports utilisés (lecture, récit de pratique, inventaire, retour rétrospectif, autobiographie professionnelle, formation, cours, plan de perfectionnement). Cette analyse introspective devrait permettre de préciser les mises à jour à faire d'ordre personnel ou professionnel. L'enseignant se montre ainsi capable de préciser ses forces et ses limites ainsi que de se fixer des objectifs personnels. En fait, son intérêt pour la profession se traduit par l'analyse de son enseignement ou de ses interventions, de manière plus autonome. Il fait des hypothèses sur les causes de certaines difficultés vécues ou situations observées et apporte des pistes d'amélioration de plus en plus efficaces. De plus, en raison de sa profession qui est régie par un cadre légal et réglementaire, l'enseignant doit agir de manière éthique. Il doit éviter toute forme de discrimination à l'égard des élèves et des collègues. Il doit contrer les situations qui reproduisent certaines formes de discrimination et d'exclusion et mettre en place des dispositifs qui assurent le respect et l'équité. Il doit analyser et tenter de résoudre des problèmes moraux selon une approche positive exempte de préjugés. L'enseignant est également tenu à une obligation de discrétion et de réserve dans l'utilisation de renseignements personnels sur les élèves ainsi que sur ses collègues.

Compétence 2

COMMUNICATION

Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

Le sens de la compétence

L'usage précis et correct de la langue est essentiel puisque la langue est vue comme un instrument de communication et comme un outil majeur d'initiation culturelle. Elle est une clé d'accès aux grands domaines de connaissances. La langue constitue le véhicule privilégié pour entrer en communication avec les autres et avec soi.

L'enseignant prend conscience de l'importance de donner des explications claires et des consignes précises aux élèves. Il vise la clarté de son message, fait preuve d'une bonne capacité de synthèse et d'organisation dans ses propos. Il adapte son langage aux fins de compréhension. Il se réfère ou fait usage de ressources (grammaire, dictionnaire ou autre) particulières à l'apprentissage de la langue.

L'enseignant doit avoir une bonne connaissance des règles de la langue écrite, mais doit aussi les mettre en pratique. L'enseignant doit maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être comprise par l'ensemble de la communauté francophone. Il doit s'exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude du vocabulaire spécifique qui convient à sa discipline ou à la société. Il est apte et corrige les erreurs commises par les élèves dans leurs travaux ou évaluations sans pour autant les dévaloriser et nuire à leur expression. Il sensibilise tous les élèves à l'importance de la maîtrise de la langue ainsi qu'à l'impact que peut avoir la maîtrise de celle-ci sur la crédibilité véhiculée dans tous les domaines et les professions. Il dépiste et fait des recommandations aux élèves ayant des difficultés avec les règles et les usages de la langue.

L'enseignant joue un rôle de modèle auprès des élèves, il doit démontrer une préoccupation pour la qualité de la langue orale et écrite autant quant à lui-même qu'envers les élèves, car il est conscient de son importance.

Compétence 3

PLANIFICATION ET PRÉPARATION

Planifier son enseignement pour les contenus à faire apprendre en fonction du développement des compétences visées dans le programme de formation.

Le sens de la compétence

C'est la finalité de l'atteinte des compétences chez l'élève qui oriente la planification de l'enseignement. Pour ce faire, l'enseignant doit s'appropriier les contenus disciplinaires ainsi que les visées du programme en se demandant comment ils peuvent être abordés pour favoriser le développement des compétences chez les élèves et le réinvestissement dans diverses situations. L'enseignant doit être capable de démontrer qu'il choisit les meilleurs moyens pour favoriser l'apprentissage compte tenu de son contexte.

Planifier son enseignement demande à l'enseignant de concevoir des situations d'enseignement-apprentissage significatives pour permettre aux élèves de progresser vers la maîtrise de leurs compétences. Les élèves peuvent donc repérer et résoudre un problème, accomplir une tâche ou réaliser une production ou un projet.

De plus, il doit tenter d'anticiper les obstacles et les difficultés que risquent de rencontrer certains élèves. Il planifie également le temps et les ressources qui seront nécessaires. Il conçoit des activités d'enseignement-apprentissage variées et d'un niveau de complexité raisonnable permettant la progression des élèves dans le développement de leurs compétences et il intègre ces activités dans une planification à court, moyen ou long terme.

L'enseignant prend d'abord en considération les préalables requis et relie les compétences visées dans son cours à plusieurs situations de la profession convoitée et dégage des contextes d'apprentissage qui permettront à l'élève de développer leurs compétences. Il peut élaborer des situations de tâches complexes où les élèves peuvent réinvestir leurs acquis aux exigences des différentes tâches. Cette planification inclut aussi celle des dispositifs d'évaluation puisque l'enseignant a une intention pédagogique éventuelle d'évaluer certains critères de performance afin de vérifier l'intégration des apprentissages à la fin de la session. Il détermine aussi les étapes en cours de session qui permettront de faire un bilan des acquis des élèves en vue de baliser la progression des élèves vers l'atteinte des compétences jusqu'à la fin de la session.

Compétence 4

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Piloter les méthodes pédagogiques pour les contenus à faire apprendre.

Le sens de la compétence

Le terme « piloter » désigne la capacité à organiser les parcours d'apprentissage des élèves et à varier les méthodes pédagogiques lors de la dispensation des cours et de maintenir le cap au milieu des incertitudes, des imprévus et des contraintes. L'enseignant stimule, motive et exige le meilleur de l'élève et d'autre part, l'accompagne, le guide et l'encourage tout au long de sa formation. L'enseignant crée des conditions pour que les élèves s'engagent dans des tâches, des situations problèmes ou des projets.

L'enseignant établit un cadre de travail qui inclut la communication de ses attentes, la répartition de tâches, la définition des rôles de chacun, des lieux de travail, des modes d'emploi des ressources et du temps de chacun. En fait, il met à la disposition des élèves toutes les ressources ou les renseignements nécessaires à la réalisation des situations d'apprentissage proposées.

L'enseignant valorise le questionnement chez l'élève. Il reformule avec les élèves les données d'un problème ou les exigences d'un projet. Il met en parallèle des démarches efficaces et des démarches inefficaces. Il demande aux élèves d'expliquer et de justifier les données qu'ils ont consultées, retenues ou écartées, tout en encourageant la diversité des stratégies qu'ils ont adoptées. L'enseignant encadre les apprentissages des élèves par des stratégies, des démarches, des questions et des rétroactions fréquentes et pertinentes de manière à favoriser l'intégration et le transfert des apprentissages.

L'enseignant doit posséder la capacité de faire travailler les élèves en équipe (former des sous-groupes, assigner, distribuer et superviser des tâches, régler des conflits ou des problèmes de fonctionnement, etc.) Celui-ci joue un rôle médiateur entre l'élève et les savoirs et facilite l'engagement en le stimulant et en le motivant.

En somme, l'enseignant guide, par des interventions appropriées, les élèves dans la réalisation de tâches d'apprentissage. Il anime de manière dynamique les élèves dans l'accomplissement d'un travail, détecte les problèmes d'enseignement-apprentissage qui surviennent et utilise les ressources appropriées pour y remédier afin de favoriser l'intégration des différents contenus disciplinaires. De plus, il soutient les élèves dans la réalisation d'activités en utilisant différentes stratégies. Il agit comme un accompagnateur expert du programme de formation et ses actions favorisent l'autonomie de l'élève.

Compétence 5

ÉVALUATION

Évaluer l'atteinte des compétences développées par les élèves.

Le sens de la compétence

Les caractéristiques de cette compétence sont fondées sur la définition et les fonctions proposées dans la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA). De cette politique, l'équipe enseignante de chaque département a dû se doter d'une vision commune et élaborer une Politique départementale d'évaluation des apprentissages (PDEA). Cette politique départementale spécifie dans certains cas des balises (épreuve synthèse de programme, épreuve terminale ou finale), des situations spécifiques ou des contextes d'évaluation qui feront l'objet d'observations rigoureuses.

L'enseignant doit, en respect de ces politiques, évaluer l'atteinte des compétences de l'élève dans les cours qu'il dispense. Les critères de performance énumérés dans les plans-cadres correspondent aux exigences permettant de guider le jugement d'évaluation concernant le développement de chaque élément d'une compétence.

Puisque l'évaluation comporte des méthodes, mais aussi des outils d'évaluation, le défi pour l'enseignant est de construire des tâches et des situations d'évaluation qui mettent en œuvre les diverses dimensions de la compétence visée et tout autre instrument qui lui permettra de porter son jugement de manière juste et équitable puisque l'évaluation comporte une forte dimension éthique.

De plus, en évaluation formative, l'enseignant doit repérer les forces et les difficultés des élèves et effectuer des rétroactions autant que possible au cours de la session par divers moyens comme formuler des commentaires ou utiliser différentes grilles afin de renseigner les élèves sur les points forts ou sur les éléments à améliorer. L'enseignant peut également procurer plusieurs occasions aux élèves d'utiliser des moyens pour autoévaluer leurs apprentissages.

Enfin, l'enseignant emploie donc tous les outils qui lui permettront d'évaluer l'atteinte des compétences et consigner les résultats de l'élève.

Compétence 6

RELATION PÉDAGOGIQUE ET ENCADREMENT

Établir et conserver le climat de la classe en vue de favoriser l'apprentissage des élèves.

Le sens de la compétence

Par cette compétence, l'enseignant démontre sa capacité à établir et à conserver un climat de classe favorable aux apprentissages. Il encourage la prise en charge par l'élève de son comportement et l'amène à observer son attitude envers les autres ou envers les tâches demandées. Cette capacité d'organisation de la vie collective est d'autant plus exigeante qu'elle doit se déployer de concert avec celle d'établir et de maintenir des relations interpersonnelles harmonieuses avec chaque élève. L'enseignant coordonne et supervise régulièrement plusieurs élèves travaillant en coopération ou simultanément engagés dans différentes tâches d'apprentissage ce qui implique divers modes d'organisation. Cette composante implique des actions et des interactions qui se produisent de manière régulière dans la classe (prendre la parole, demander de l'aide, se mettre au travail, se déplacer pendant les activités, distribuer du matériel, utiliser des manuels, remettre des travaux, etc.) Le fonctionnement efficace exige de manifester ses attentes dès le début de la session et de décider des sanctions possibles à la suite des manquements. Pendant la session, l'enseignant doit reformuler ces exigences, encourager les comportements appropriés et en démontrer les conséquences positives ou sévir le plus rapidement possible dans le cas contraire. L'enseignant a une capacité de reconnaître rapidement les comportements inappropriés et de les interrompre pour éviter des dérives ou des interruptions des activités en cours.

En somme, gérer un groupe reste un défi tout au long de la carrière, quand on prend en considération les caractéristiques particulières des élèves, en particulier l'accroissement de l'hétérogénéité des groupes dû à l'intégration d'élèves en difficulté dans les classes. Il s'agit donc de déterminer et d'appliquer des moyens permettant de régler des problèmes avec les élèves présentant des comportements inappropriés. En classe, des messages sont communiqués de manière explicite et implicite, par la parole, mais aussi par les comportements non verbaux de l'enseignant et celui-ci doit être cohérent entre le dire et le faire.

Compétence 7

ADAPTATION

Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques particulières des élèves.

Le sens de la compétence

L'enseignant travaille désormais auprès d'élèves aux caractéristiques particulières en difficulté d'apprentissage ou avec différents troubles. De manière régulière, lorsqu'il constate certaines difficultés vécues par des élèves, l'enseignant les dirige, au besoin, vers les divers services offerts et les mesures d'aide à la réussite du collège. Il fait dans certains cas des interventions pour contrer les difficultés chez l'élève ou adapte ses méthodes d'enseignement. Dans certaines situations, l'enseignant devra coopérer avec les différents services pour assurer le suivi du cheminement scolaire de l'élève.

De plus, l'arrivée de la clientèle émergente dans les collèges amène de nouveaux défis dans les établissements et dans les classes. Ce qui stipule l'importance d'intervention rapide dès que des difficultés sont constatées. Généralement, les divers intervenants des services adaptés procèdent et assurent le suivi des cheminements variés pour ces élèves. Les besoins ont été évalués et les services prescrits doivent être accessibles. Dans ce sens, la contribution de l'enseignant suppose au départ d'avoir pris connaissance de l'information transmise par les intervenants des services adaptés de l'établissement sur les modalités du fonctionnement de ces élèves dans diverses situations d'apprentissage et dans un contexte collectif de classe.

Ensuite, l'enseignant peut, à partir de ses observations des travaux et des différentes évaluations réalisées par l'élève, s'assurer que celui-ci bénéficie de l'aide et des outils disponibles. L'enseignant peut également, si tel est le cas, participer au suivi de plan d'intervention. Dans la mesure du possible, l'enseignant pourrait participer à la mise en place de mesures collectives pour ces élèves puisqu'il les côtoie quotidiennement et a un bon jugement critique.

L'enseignant veille à ce que ces élèves soient respectés par les autres élèves, avec discrétion et selon entente avec l'élève. Il peut s'informer du parcours de cet élève en difficulté, mieux suivre les mesures déjà entreprises, tenter d'obtenir les renseignements menant à une meilleure compréhension des besoins et des capacités de celui-ci de manière à mieux intervenir dans son enseignement. Il peut commenter aux intervenants des services adaptés les réactions de l'élève et suggérer des adaptations à faire au sujet des mesures à prendre pour la prochaine session.

Compétence 8

INTÉGRATION DES TIC

Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de l'enseignement et du développement professionnel.

Le sens de la compétence

L'accroissement exponentiel des connaissances, la rapidité de leur renouvellement, l'explosion des innovations technologiques mettent en place une « société du savoir ». Les technologies de l'information et des communications nécessitent de nouveaux comportements et de nouvelles attitudes : rechercher de l'information pour comprendre et résoudre une situation, partager de l'information, s'ouvrir à d'autres façons de faire, avoir un regard critique, exposer ses pratiques pédagogiques publiquement par l'enseignement à distance, etc. Son accès, tant pour les élèves que pour les enseignants, modifie la façon d'apprendre, de communiquer ou d'enseigner. Elles permettent aux élèves une plus grande autonomie dans la construction de leurs savoirs et les technologies de l'information et des communications (TIC) peuvent constituer des outils précieux à cet égard.

On peut aussi s'attendre à ce que la maîtrise des logiciels courants (traitement de texte, base de données, tableurs) et du courrier électronique de même que l'utilisation des réseaux d'information (navigation, recherche, outils de travail collaboratif) permettent aux enseignants de mener plus efficacement diverses activités liées à la gestion de leur enseignement. Cependant, il est essentiel que l'enseignant exerce un esprit critique et nuancé par rapport aux avantages et aux limites véritables des TIC comme soutien à l'enseignement et à l'apprentissage, ainsi qu'aux enjeux qui lui sont liés. Actuellement, plusieurs sites offrent des ressources éducatives intégrant les TIC dont certaines sont conçues précisément en fonction de diverses disciplines. En vue d'intégrer les TIC aux activités d'apprentissage ou méthodes d'enseignement, les enseignants peuvent explorer ces différents sites afin de repérer des ressources appropriées à leur discipline. L'enseignant doit aider et encourager l'élève à l'utilisation des technologies, mais de manière critique et éthique et doit le mettre en garde des possibilités de harcèlement ou de plagiat électronique.

En somme, l'enseignant dispose d'une vue d'ensemble des possibilités que les TIC offrent sur les plans pédagogique et didactique, notamment par l'intermédiaire des ressources d'Internet. Il doit savoir les intégrer de façon fonctionnelle, lorsqu'elles s'avèrent appropriées et pertinentes, dans la conception des activités d'apprentissage. Il doit également utiliser efficacement les possibilités des TIC pour les différentes facettes de son activité intellectuelle et professionnelle : communication, recherche et traitement de données, évaluation, interaction avec des collègues ou des experts, etc.

Compétence 9

CONCERTATION ET COOPÉRATION

Travailler de concert avec les membres de l'équipe enseignante et coopérer avec les différents partenaires en vue de l'atteinte des visées du programme de formation.

Le sens de la compétence

La capacité de travailler en équipe constitue l'une des dimensions du professionnalisme de l'enseignement. Cette compétence se caractérise par la participation active et de manière continue aux équipes pédagogiques intervenant auprès des mêmes élèves. La prise en charge collective des mêmes élèves implique pour un enseignant des échanges d'idées soutenus et fréquents sur les pratiques pédagogiques, le partage du sens de la formation ou des visées du programme aux fins de significations communes. Par ailleurs, ces échanges soutiennent la continuité et la cohérence des interventions à faire auprès des élèves, à l'intérieur d'une même session ou d'une année à l'autre. Ces échanges mènent à la vision commune et rendent ainsi la formation de l'élève plus signifiante.

La concertation pédagogique et la coopération peuvent prendre diverses formes et elles sont soutenues par l'approche-programme. Le partage d'expertises dans les rencontres est essentiel et contribue au développement des compétences de l'élève. L'enseignant doit travailler en équipe dans un esprit de collaboration et de respect. Les membres de l'équipe doivent s'entendre et adapter leurs actions aux visées du programme de formation ou du plan de réussite et chacun doit apporter sa contribution en suggérant quelques pistes d'amélioration ou en s'engageant personnellement dans la réalisation de projets divers.

L'enseignant s'implique également dans divers types de comités. Il assiste aux réunions et prend en charge certaines responsabilités. Il soumet ses idées en tenant compte des réactions des interlocuteurs. Il participe de façon active à la vie départementale et s'intègre dans certaines activités pédagogiques ou institutionnelles afin de contribuer à l'établissement d'un milieu harmonieux et stimulant.

L'enseignant peut également s'impliquer auprès de responsables de la formation universitaire, d'intervenants communautaires, de partenaires des divers milieux du marché du travail, etc., car la complémentarité, la coopération, la collaboration, la concertation et l'innovation sont des éléments essentiels qui favorisent la réussite.



OUTILS



Tableau synthèse

TABLEAU SYNTHÈSE

Inspiré de : ministère de l'Éducation (2001). *La formation à l'enseignement. Les orientations, les compétences professionnelles.*
Québec : gouvernement du Québec.

Fondements et identité professionnelle

COMPÉTENCE 1 ACTUALISATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

L'enseignant agit comme interprète en traduisant les contenus et en les plaçant dans un contexte signifiant pour l'élève. Il aide ainsi l'élève à faire des liens afin de rendre sa formation plus claire. L'enseignant prend conscience que sa propre culture ainsi que son expérience personnelle et professionnelle influencent sa pratique et il prend les moyens pour les enrichir et les diversifier. Il doit avoir la capacité de s'autoévaluer en vue d'un renouvellement continu, d'analyser et de réfléchir de manière prospective et rétrospective et de s'adapter aux réalités changeantes dues à l'évolution de la profession. De par sa profession qui est régie par un cadre légal et réglementaire, l'enseignant doit agir de manière éthique et il doit éviter toute forme de discrimination à l'égard des élèves et des collègues.

COMPÉTENCE 2 COMMUNICATION

L'enseignant joue un rôle de modèle auprès des élèves, il doit démontrer une préoccupation pour la qualité de la langue orale et écrite autant quant à lui-même qu'envers les élèves. Il prend conscience de l'importance de donner des explications claires et des consignes précises aux élèves. Il vise la clarté de son message et fait preuve d'une bonne capacité de synthèse et d'organisation dans ses propos. Il adapte son langage aux fins de compréhension. Il est apte et corrige les erreurs commises par les élèves dans leurs travaux ou évaluations. Il sensibilise tous les élèves à l'importance de la maîtrise de la langue, ainsi qu'à l'impact de la maîtrise de celle-ci sur la crédibilité véhiculée dans tous les domaines et professions. Il dépiste et fait des recommandations aux élèves ayant des difficultés avec les règles et usages de la langue.

Acte d'enseigner

COMPÉTENCE 3 PLANIFICATION ET PRÉPARATION

L'enseignant planifie et conçoit du matériel pédagogique, des situations d'enseignement-apprentissage et des activités en lien avec différentes approches pédagogiques (pédagogie du projet, travail coopératif, etc.) Il peut élaborer des situations de tâches complexes où les élèves peuvent réinvestir leurs acquis aux exigences des différentes tâches. Il intègre celles-ci dans une planification à court, moyen ou long terme. De plus, il doit tenter d'anticiper les obstacles et les difficultés que risquent de rencontrer certains élèves.

COMPÉTENCE 5 ÉVALUATION

L'enseignant est capable de repérer les forces et les difficultés des élèves ainsi que de revoir et d'adapter l'enseignement en vue de favoriser la progression des apprentissages. Il régule son enseignement, ses actions et planifie ou révisé les démarches. Il effectue des rétroactions. Il emploie et construit des outils qui permettent d'évaluer l'atteinte des compétences. Il est apte à faire de l'évaluation formative et sommative. Il communique ses observations et vérifie l'intégration des apprentissages par divers moyens. Il procure des occasions aux élèves pour exprimer leur compréhension à l'oral ou à l'écrit. Il consigne les résultats de l'élève.

COMPÉTENCE 4 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignant guide, par des interventions appropriées, les élèves dans la réalisation de tâches d'apprentissage. Il anime de manière dynamique les élèves dans l'accomplissement d'un travail, détecte les problèmes qui surviennent et utilise les ressources appropriées pour y remédier afin de favoriser l'intégration des différents domaines disciplinaires. De plus, il soutient les élèves dans la réalisation d'activités en utilisant différentes méthodes pédagogiques. Il agit comme un accompagnateur expert du programme de formation et favorise l'autonomie de l'élève.

COMPÉTENCE 6 RELATION PÉDAGOGIQUE ET ENCADREMENT

L'enseignant établit et conserve un climat de classe favorable aux apprentissages de l'élève. Il encourage la prise en charge par l'élève de son comportement et l'amène à observer son attitude envers les autres ou envers les tâches demandées. Il met en place des systèmes qui lui permettent de maintenir un fonctionnement collectif efficace et harmonieux dans la classe. De plus, il a des relations interpersonnelles harmonieuses avec chaque élève. Il détermine et applique des moyens permettant de régler des conflits avec les élèves présentant des comportements inappropriés.

TABLEAU SYNTHÈSE

Inspiré de : ministère de l'Éducation (2001). *La formation à l'enseignement. Les orientations, les compétences professionnelles.*
Québec : gouvernement du Québec.

Contextes scolaire et social

COMPÉTENCE 7 ADAPTATION

L'enseignant fait des interventions pour contrer les difficultés chez l'élève. Il peut, dans certains cas, adapter les modalités d'enseignement. Cette voie signifie également que l'enseignant coopère avec les différents services pour assurer le suivi des cheminements scolaires pour ces élèves. Il s'assure que l'élève en difficulté a accès à l'aide et aux outils disponibles et qu'il comprend comment utiliser cette aide. Il veille aussi à ce que ces élèves soient respectés par les autres élèves, avec discrétion et selon entente avec l'élève.

COMPÉTENCE 8 INTÉGRATION DES TIC

L'enseignant offre des opportunités permettant aux élèves l'acquisition de compétences liées au TIC ainsi qu'une plus grande autonomie dans la construction de leurs savoirs. Il doit manifester un esprit critique et nuancé par rapport aux avantages et aux limites véritables des TIC comme soutien à l'enseignement et à l'apprentissage et disposer d'une vue d'ensemble des possibilités que les TIC offrent sur les plans pédagogique et didactique. Il doit également utiliser efficacement les possibilités des TIC pour les différentes facettes de son activité intellectuelle et professionnelle.

COMPÉTENCE 9 CONCERTATION ET COOPÉRATION

Par la diversité de la tâche, l'enseignant doit travailler en équipe dans un esprit de collaboration et de respect. En lien avec l'approche-programme, la prise en charge des mêmes élèves demande un décloisonnement des disciplines, un partage des tâches et des formes de collaboration plus spécifiques ou intensives. L'enseignant doit s'impliquer dans les différentes structures de concertation auprès des collègues, des divers partenaires universitaires, du marché du travail ou communautaires. Il assiste aux réunions et prend en charge certaines responsabilités. Il soumet ses idées et tient compte des réactions des interlocuteurs. Il participe de façon active à la vie de l'établissement et s'intègre dans certaines activités pédagogiques ou institutionnelles afin de contribuer à l'établissement d'un milieu harmonieux et stimulant.



Pistes de réflexion

Consignes d'utilisation

Cet outil est un outil de réflexion personnelle. Il peut être utilisé avec l'échelle graduée en bas de page. La réflexion peut être dirigée vers un cours ou de manière plus générale, sur l'ensemble de la session. De plus, il est possible d'utiliser l'échelle graduée pour toutes les questions ou encore de cibler des compétences plus spécifiques au choix afin d'approfondir la démarche de réflexion personnelle.

PISTES DE RÉFLEXION

Cours : _____

Session : _____

Compétence 1		Actualisation et développement professionnel
Pistes de réflexion suggérées	Mon niveau d'appréciation	Mes observations
Est-ce que je comprends bien la place et le rôle du cours dans le programme?		
Est-ce que je cherche à actualiser mes connaissances?		
Est-ce que je permets à l'élève de faire des liens entre les cours et sa profession future?		
Est-ce que je saisis des occasions pour intégrer une nouvelle notion dans un contexte signifiant pour l'élève?		
Est-ce que je démontre mon intérêt pour la profession?		
Puis-je identifier mes propres forces, mes points à améliorer et choisir les bons moyens pour m'améliorer?		
Est-ce que je suis engagé dans une démarche de perfectionnement, de formation continue ou de développement professionnel?		
Est-ce que je fais preuve de discernement, de discrétion et de professionnalisme?		
Ai-je une bonne conscience et une autonomie professionnelles?		
Autres :		

ÉCHELLE D'ÉVALUATION

① Je suis satisfait ② Je suis satisfait en partie ③ Je désire développer davantage

PISTES DE RÉFLEXION

Compétence 2 Communication		
Pistes de réflexion suggérées	Mon niveau d'appréciation	Mes observations
Est-ce que mes messages et mes consignes sont clairs, logiques et bien définis?		
Suis-je capable d'adapter ou de reformuler mes messages tout en aidant l'élève à enrichir son vocabulaire?		
Est-ce que je m'exprime clairement?		
Est-ce que ma maîtrise de la langue à l'oral et à l'écrit est suffisante?		
Suis-je attentif au langage des élèves et est-ce que je les reprends dans certaines occasions?		
Autres :		

Compétence 3 Planification et préparation		
Pistes de réflexion suggérées	Mon niveau d'appréciation	Mes observations
Suis-je apte à faire une planification à court, moyen et long terme?		
Suis-je en mesure de respecter les échéances?		
Est-ce que je planifie les meilleures activités d'apprentissage possible en lien avec les contenus disciplinaires ou compétences à développer?		
Est-ce que j'ai de la facilité à élaborer des activités pertinentes, variées et adaptées tout en prévoyant les méthodes d'évaluation qui y sont rattachées?		
Autres :		

ÉCHELLE D'ÉVALUATION

1 Je suis satisfait 2 Je suis satisfait en partie 3 Je désire développer davantage

PISTES DE RÉFLEXION

Compétence 4 Méthodes pédagogiques		
Pistes de réflexion suggérées	Mon niveau d'appréciation	Mes observations
Est-ce que je maîtrise les contenus à enseigner?		
Est-ce que j'utilise différentes formules pédagogiques afin d'aller chercher l'attention des élèves?		
Suis-je à l'aise avec les différentes stratégies ou méthodes pédagogiques? (Pédagogie par projet, étude de cas, simulation, enseignement stratégique...)		
Est-ce que je soutiens l'intérêt des élèves dans l'animation d'activités tout en respectant les divers savoirs?		
Autres :		

Compétence 5 Évaluation		
Pistes de réflexion suggérées	Mon niveau d'appréciation	Mes observations
Suis-je à l'aise à concevoir différents types d'évaluation et d'outils pour suivre les apprentissages réalisés par les élèves?		
Mes activités d'évaluation tiennent-elles compte de la compétence à évaluer?		
Est-ce que je fais des rétroactions régulièrement?		
Est-ce que je permets à l'élève de s'autoévaluer?		
Est-ce que je fais des évaluations formatives et sommatives?		
Ai-je de la facilité à détecter les forces et les points à améliorer des élèves?		
Autres :		

ÉCHELLE D'ÉVALUATION

① Je suis satisfait ② Je suis satisfait en partie ③ Je désire développer davantage

PISTES DE RÉFLEXION

Compétence 6 Relation pédagogique et encadrement		
Pistes de réflexion suggérées	Mon niveau d'appréciation	Mes observations
Est-ce que je maintiens un climat favorable à l'apprentissage?		
Suis-je à l'aise dans la gestion des conflits?		
Suis-je cohérent dans mes demandes à l'élève? Est-ce que je démontre, par mes comportements, les attitudes que l'on exige de la part des élèves?		
Suis-je capable de faire respecter les règles établies en début de session?		
Suis-je juste et équitable dans mes relations avec les élèves?		
Ai-je de bonnes relations pédagogiques avec les élèves?		
Autres :		

Compétence 7 Adaptation		
Pistes de réflexion suggérées	Mon niveau d'appréciation	Mes observations
Suis-je à l'aise d'adapter mes méthodes pédagogiques en fonction des caractéristiques des élèves?		
Suis-je capable de prendre en compte les différents besoins ou problèmes particuliers de certains élèves?		
Est-ce que je dirige les élèves en difficulté vers les différents services offerts?		
Suis-je à l'aise avec les moyens mis en place pour aider les élèves en difficulté?		
Autres :		

ÉCHELLE D'ÉVALUATION

1 Je suis satisfait 2 Je suis satisfait en partie 3 Je désire développer davantage

PISTES DE RÉFLEXION

Compétence 8		Intégration des TIC
Pistes de réflexion suggérées	Mon niveau d'appréciation	Mes observations
Est-ce que j'utilise les technologies de l'information dans la conception et l'animation de mes cours?		
Est-ce que j'encourage les élèves à développer des compétences particulières aux TIC?		
Est-ce que j'utilise les TIC pour mon usage personnel ou professionnel?		
Ai-je un esprit critique quant aux possibilités et aux limites des TIC?		
Autres :		

ÉCHELLE D'ÉVALUATION

① Je suis satisfait ② Je suis satisfait en partie ③ Je désire développer davantage

PISTES DE RÉFLEXION

Compétence 9		Concertation et coopération
Pistes de réflexion suggérées	Mon niveau d'appréciation	Mes observations
Est-ce que je m'intègre ou collabore avec l'équipe pédagogique du département ou de programme?		
Ai-je des occasions de coopérer avec les divers intervenants et partenaires du milieu?		
Ai-je des comportements respectueux lorsque je travaille auprès des divers partenaires?		
Suis-je ouvert à saisir l'opportunité de travailler en collaboration avec ces derniers?		
Suis-je disponible?		
Est-ce que je démontre de l'ouverture?		
Suis-je respectueux?		
Ai-je de la facilité à soumettre mes idées, mes opinions en réunion ou équipe de travail?		
Est-ce que je m'implique dans mon institution?		
Autres :		

ÉCHELLE D'ÉVALUATION

1 Je suis satisfait 2 Je suis satisfait en partie 3 Je désire développer davantage



Plan d'action

PLAN D'ACTION

DÉFIS ET OBJECTIFS INDIVIDUELS

Priorités	Compétences visées	Moyens	Échéancier	Suivi et Commentaires
Exemple : 1	Compétence 1 Actualisation et développement professionnel	Formation sur le nouveau logiciel	Décembre 2012	L'an passé, j'ai suivi une formation de plusieurs heures par un formateur externe. La formation a été trop longue, je préfère avoir un collègue qui me transférera le contenu spécifique seulement. Voir avec d'autres collègues ou voir avec le RCD, la possibilité.

PLAN D'ACTION

DÉFIS ET OBJECTIFS COLLECTIFS

Priorités	Compétences visées	Moyens	Échéancier	Suivi et Commentaires
Exemple : 1	<i>Compétence1 Actualisation et développement professionnel</i>	Formation sur le nouveau logiciel	Décembre 2011	L'an dernier, deux enseignants ont suivi le cours sur le logiciel et ils ont apprécié. L'équipe des enseignants de la première session suivra la formation.

RÉFÉRENCES

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (CSE). (1997). *Enseigner au collégial : Une pratique professionnelle en renouvellement*. Avis à la ministre de l'Éducation. Québec : gouvernement du Québec.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (CSE). (2004). *Un souffle nouveau pour la profession enseignante* : Avis au ministère de l'Éducation. Québec : gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (2001). *Programme de formation à l'enseignement : les orientations et les compétences professionnelles*. Québec : Bibliothèque nationale du Québec.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 1^{er} trimestre 2012
 Bibliothèque nationale du Canada, 1^{er} trimestre 2012

ISBN : 978-2-921250-78-8

© 2012 Cégep de Jonquière, tous droits réservés

Outil de développement professionnel

Cet ouvrage se veut être un référentiel du profil de compétences professionnelles de la profession enseignante au collégial. Il constitue une base pour orienter le développement professionnel. La première partie du document traite du profil de compétences et en fait la description. Un tableau synthèse est présenté dans la seconde partie qui a été élaborée en guise d'outil pratique. Cette section suggère des pistes de réflexion pour l'enseignant afin de lui permettre de dresser son bilan, et ce, pour chaque compétence définie ainsi que de se doter d'un plan d'action personnalisé.